

— L. A. —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante-Heures. — IV L'École de Pharmacie Laval. — V Allocution de M. le Vice-Recteur. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII Seconde assemblée plénière de l'épiscopat français. — VIII Les pèlerinages de Lourdes : Guérison d'un aveugle. — IX Chez les Oblats.

### ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 7 octobre

Fête du SAINT-ROSAIRE, *double de 2e cl.* ; mém. du 18e dim. ; (puis de S. Marc et des Ss. Sergius et comp. à la messe basse seulement) ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. de Ste Brigitte et du dim. (Dans le dioc. de Sherbrooke : mém. de S. Bruno en 1er lieu, à la messe et en 2e lieu aux vêpres).

### SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 14 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Calixte ; solennité de ceux des Ss.-Denis et comp. et de Saint-Edouard (Napierville et Montréal).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Saint-Gérard (Montarville).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Ss.-Denis et comp. et de Saint-Edouard (Knowlton).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Théophile (du Lac).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Wilfrid (Barnston) et de Saint-Edouard (Eastman).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Sainte-Brigitte et de Saint-Edouard (Gentilly).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Solennité du titulaire de Saint-Edouard (Bristol et Fabre).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Fête du titulaire de Saint-Calixte. J. S.

### Prières des Quarante-Heures

|           |   |         |                                |
|-----------|---|---------|--------------------------------|
| MERCREDI, | 3 | OCTOBRE | — Sainte-Geneviève.            |
| VENDREDI, | 5 | “       | — Sainte-Sophie.               |
| DIMANCHE, | 7 | “       | — Notre-Dame-du-Saint-Rosaire. |
| MARDI     | 9 | “       | — Saint-Bruno.                 |

## L'ECOLE DE PHARMACIE LAVAL

**L**E jeudi soir, 20 septembre, notre Université voyait avec bonheur, dans les splendides locaux qu'elle occupe rue Saint-Denis, l'inauguration officielle de l'Ecole de Pharmacie Laval — un nouveau rejeton qui vient se greffer sur son tronc vigoureux.

Dans le monde des planteurs et des horticulteurs, l'on sait depuis longtemps tout ce qu'un arbuste déjà fort par lui-même peut trouver de sève à être ainsi greffé sur une tige plus puissante, sise en bonne terre et buvant à pleines racines dans un sol riche tout ce qu'il lui faut de vitalité. D'autre part l'arbuste ne perd pas sa vigueur propre — loin de là — et il peut très bien contribuer à l'embellissement de l'arbre qui lui donne ainsi de sa sève et de sa vie, nous allions dire de *son cœur ?*

Laval, à Montréal comme à Québec, c'est bien l'arbre par excellence des institutions nationales, l'Université pour l'appeler de son nom propre, où toutes les branches du savoir, chez nous, doivent être heureuses de venir chercher avec la sève la force d'expansion qui fera leur succès et leur gloire. Et ici, c'est le lieu d'écrire qu'elles puisent droit au cœur du nationalisme canadien-français bien compris.

Nos pharmaciens l'ont ainsi entendu et l'Université leur a largement ouvert ses portes.

Devant un auditoire choisi, M. le vice-recteur de Laval, le chanoine Dauth, a d'abord expliqué le sens de cette aggrégation nouvelle et il a remercié toutes les bonnes volontés qui se sont unies pour permettre sa réalisation. Nous n'insistons pas, puisque nous publions ailleurs le discours complet de M. le vice-recteur. Mais nous tenons à souligner le trait bien

caractéristique de charité intelligente, telle que la pratiquent nos chers étudiants, que le chanoine Dauth a signalé à la fin de son allocution en le proposant aux nouveaux venus et aux anciens comme un modèle de savoir-faire cordial et sympathique entre camarades chrétiens : « J'ai là, dans ma poche, a-t-il dit, quarante belles piastres en or que m'ont remises hier des étudiants pour aider l'un de leurs confrères malade à l'hôpital et.... peu fortuné ».

M. Contant, le président de l'Ecole de Pharmacie Laval, qui occupait sur l'estrade, au milieu de ses collègues, le siège d'honneur, trouva des termes très heureux pour dire la joie de l'Ecole de Pharmacie à se sentir naître à la vie universitaire sous d'aussi brillants auspices. Il se félicita de ce que par cette école supérieure MM. les pharmaciens pourraient plus facilement faire taire les accusations d'incompétence dont on voudrait parfois les charger. Il expliqua qu'on joindrait dans la nouvelle faculté la théorie à la pratique et la pratique à la théorie. Il énuméra les cours qui se donneront, les avantages variés que les étudiants y rencontreront. Il insista aimablement sur ces bonnes relations d'amitié qui se noueront, dans les salles de Laval, entre les médecins et les pharmaciens.

Après quelques paroles de remerciements aux autorités universitaires, M. le président de l'Ecole de Pharmacie Laval présenta l'un des professeurs, M. Flahaut, un jeune français, ancien élève de l'Université catholique de Lille, qui est licencié ès sciences et a déjà sept années de professorat à son actif.

Le jeune professeur a su gagner la sympathie de ses auditeurs en leur parlant de chimie et de chimie en pharmacie ! Il est vrai qu'en un langage très modeste M. Flahaut nous parlait de tout cela avec tant de clarté. Il ne sera jamais embarrassé avec la recherche des mots un peu secs de sa science, mais en même temps il sait les relever, les faire vivre par

des alliances heureuses. « La théorie, cela ne semble rien d'abord, s'écriait-il, mais laissez-la grandir. A quoi sert l'enfant qui vient de naître ? A rien ? aujourd'hui peut-être, mais plus tard, qu'en pensez-vous ? » Et après un hommage au grand Pasteur, qui fut un grand chimiste et aussi un grand chrétien, M. Flahaut nous parle des explosifs, « des hommes paisibles qui s'occupent de photographie », des parfums, des médecines et de tout ce que la chimie peut faire pour le bonheur ou pour le malheur du genre humain.

On a écrit fort justement que « le jeune professeur s'est montré observateur délicat et que sans doute ses élèves sauront l'apprécier ».

Avant de clore la séance, M. le président Contant invita Mgr l'archevêque à porter la parole.

Monseigneur, une fois de plus, se déclara heureux des progrès constants de l'Université, dont il est le vice-chancelier.

« Volontiers, disait Sa Grandeur, je dis *Ainsi soit-il* à tout ce qui vient d'être exposé. Oui, j'en ai la confiance, cette nouvelle fille de l'Université — l'Ecole de Pharmacie Laval — comptera comme un facteur considérable dans la formation de notre jeunesse ».

« Tous ces groupements divers, œuvres de haut enseignement et par là même de force vitale pour la nation, qui viennent se mettre ici sous l'égide de l'Université ne font pas autrement qu'on faisait aux âges de grande foi. A l'Université tout se doit rassembler. De l'Université toute leçon doit venir. C'est ainsi que le voulait l'Eglise, l'Eglise, qui, étant catholique et universelle, a voulu que ses grandes écoles fussent dénommées aussi *Universités*, tout comme elle appelait *Hôtel-Dieu* les asiles où vont souffrir les pauvres, les frères du Christ ».

« Notre Université a, elle aussi, ses ambitions. Elle progresse lentement peut-être mais sûrement. Et elle progresse sans

recevoir beaucoup d'autres subventions que celles qui lui viennent de l'obole du peuple et du dévouement de ses professeurs ».

« Aujourd'hui, voici l'Ecole de Pharmacie, le complément naturel de la Faculté médicale, qui prend place sous le toit de Laval. Je m'en réjouis ».

« Les pharmaciens ont de grandes responsabilités, comme professionnels et comme chrétiens. Nos vies sont souvent entre leurs mains ; après être allés aux médecins, c'est à eux que nous nous confions. Ils sauvent souvent des vies, ils pourraient être complices de faits criminels. Ils ont besoin, comme tant d'autres, avant toute science, de bien connaître la science du devoir. Ils la trouveront ici ».

« D'autres progrès encore, poursuivait Monseigneur, s'affirmeront avant longtemps. Nos hommes d'affaires parlent d'une *Ecole de hautes études commerciales*, et, avec justesse et clairvoyance, ils tournent les yeux vers Laval. Des cours de pédagogie s'organiseront aussi bientôt dans nos vastes salles pour nos professeurs, et, de ces collèges, qu'on méconnaît parfois, nous viendront des maîtres capables de former d'autres maîtres ».

« Ah ! *Laval*, le *Laval* de la rue Saint-Denis, pour Montréal et notre région, c'est lui le vrai monument national au double point de vue patriotique et religieux, intellectuel et moral ».

« Groupons-nous autour de ce monument national de notre race et de notre foi, et, puisse, à toutes les facultés qui existent déjà, se joindre bientôt la *faculté* des gens à l'aise, qui donneront à l'*Université*, avec l'appui de leur force morale, celui si utile de leur concours pécuniaire ».

Il était 9.30 heures quand M. le président Contant convia les spectateurs et auditeurs à visiter les laboratoires parfaitement installés et déjà richement pourvus qu'à Laval l'Ecole de Pharmacie doit occuper.

ALLOCUTION  
DE  
M. LE VICE-RECTEUR

Monseigneur,  
Mesdames,  
Messieurs,



L appartient à l'École de Pharmacie Laval de se présenter elle-même à l'assistance vraiment distinguée, venue pour saluer son inauguration officielle ; et je me garderai bien de vous priver du plaisir que vous allez goûter, dans un instant, à entendre cette présentation, de la bouche de son sympathique président, M. Contant.

Mais bien que notre nouvelle École jouisse ici, comme ses devancières, d'une vie propre et autonome ; bien qu'elle se donne ses règlements et ses programmes, et qu'elle recrute son personnel avec la plus grande latitude ;—elle rentre cependant sous le régime général de l'Université, et, comme ses aînées, ne pouvait bénéficier qu'en cette qualité de tous les privilèges académiques et de toutes les autres faveurs morales et matérielles dont nous disposons.

Dans la pensée de ses fondateurs, ce fut là l'unique raison de son organisation actuelle, que j'ai essayé de définir clairement. Ce sera toujours, et uniquement encore, sa raison d'être.

Il y a de ces transformations qui deviennent nécessaires, parce qu'elles sont en germe dans la nature même des choses et des circonstances de temps et de milieu. Celle-ci à laquelle nous assistons s'imposait, pour le développement normal et progressif de notre enseignement supérieur, et pour le profit de la science pharmaceutique comme de la profession de pharmacien.

Une autre semblable s'effectuera sans doute avant longtemps. Et les universités n'en continueront que mieux, dans leurs sphères respectives, à former, parallèlement et harmonieusement, pour la société, des citoyens d'une science plus approfondie et d'une parfaite probité professionnelle.

Ce fait, le vice-recteur de l'Université devait le signaler à l'attention publique et le préciser exactement, afin d'en maintenir le caractère.

C'est mon devoir également de remercier toutes les bonnes volontés qui ont contribué à sa réalisation : la Législature provinciale, qui nous a donné l'existence légale et corporative ; le Conseil universitaire, qui nous a si gracieusement admis dans le cycle imposant de ses facultés et de ses écoles affiliées ; la Corporation des Administrateurs et le Bureau des Gouverneurs, qui nous ont généreusement permis de nous installer sous ce toit hospitalier, où travaillent ensemble, dans une aimable camaraderie, professeurs et étudiants de carrières diverses, mais appelés à se retrouver plus tard côte à côte et à se prêter souvent un mutuel concours.

A vous, Mgr le vice-chancelier apostolique, sur qui retombent plus directement le soin de ne pas laisser tarir la source principale de nos recettes, ainsi que la charge non moins importante de la haute direction doctrinale et morale de toutes les manifestations de notre vie universitaire, j'adresse un remerciement particulier pour l'encouragement qu'il vous a plu de nous accorder jusqu'ici, et qui, je le sais, ne nous fera jamais défaut.

Sur votre invitation, nos nouveaux professeurs, viendront bientôt, avec leurs collègues plus anciens, s'asseoir à votre table. Il ne sont pas tous dans leur prime jeunesse ; à cela d'ailleurs le mal n'est pas grand : l'École se trouvant en droit d'attendre une direction plus expérimentée. Jusqu'à nouvel état de cho-

ses, ils restent pourtant les Benjamins de la famille universitaire. A ce titre, Monseigneur, n'aurez-vous pas pour eux et pour leurs élèves une attention pleine d'affectueux et paternel intérêt ?

Il n'est guère nécessaire que je finisse en invitant les professeurs et les étudiants de nos Facultés et de nos Ecoles à faire bon accueil aux nouveaux venus parmi nous. Dans cette maison, la fraternité et la cordialité sont de vieille tradition, de tradition trop noble et trop chrétienne pour courir le moindre risque de s'affaiblir.

En voulez-vous, mes dames et messieurs, une preuve toute récente ? Elle date d'hier, et ce soir j'avais l'orgueil de la raconter à Mgr l'archevêque, pendant le souper. Ecoutez bien : j'ai là sous ma main quarante belles piastres en or. Savez-vous d'où elles viennent ? De nos étudiants en Médecine, qui me les ont apportées pour payer dans l'Hôpital Notre-Dame une chambre privée à un de leurs confrères malade !

Vos applaudissements m'exempte d'insister.....

L'année académique débute donc sous d'heureux auspices. Tout le monde, il me semble est content,... à commencer par notre président.

Et j'en suis certain, lors de la clôture des cours le même sentiment de bonheur et de satisfaction se relira sur toutes les figures.

Contents seront les professeurs du travail accompli.

Contents seront les élèves des succès remportés !

Et content sera toujours, nous l'espérons tous, n'est-ce pas ? le dévoué président de l'Ecole de Pharmacie Laval.

---

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

---

**P**AR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé G. Moreau, aumônier des Frères des Ecoles chrétiennes au Mont-Lasalle ;

M. l'abbé G. Fonrouge, curé de Saint-Luc, en remplacement de M. l'abbé J.-B. Beauchemin qui se retire du saint ministère

---

## SECONDE ASSEMBLEE PLENIERE DE L'EPISCOPAT FRANCAIS

---

**L**A seconde assemblée plénière des évêques de France a terminé ses travaux le vendredi matin 7 septembre, et clôturé ses assises par une imposante cérémonie, célébrée l'après-midi du même jour en la basilique de Notre-Dame.

Les catholiques parisiens n'ont pas oublié la cérémonie qui fut célébrée à Montmartre, à l'issue de la première assemblée. Celle du 7 septembre a fait revivre les mêmes émotions, mais partagées cette fois par une foule de cinq à six mille fidèles et avivées encore par la perspective plus nette des épreuves qui attendent l'Eglise.

Deux indications précieuses se dégagent de ce grand événement : l'union des fidèles avec leurs évêques et l'union parfaite des évêques entre eux. Les dispositions des fidèles se sont assez manifestées par les acclamations dont a retenti le parvis de Notre-Dame. L'entente entre les évêques se manifeste dans une lettre collective.

Cette union parfaite des pasteurs et des fidèles est assurément un motif très légitime d'espérance.

Nous ne pouvons cependant rester sur ce mot qui ne représente qu'une face des événements, et qui risquerait d'illusionner nos lecteurs sur la gravité de la situation où va se trouver bientôt l'Eglise de France.

Résumons donc cette situation telle qu'elle se présente, maintenant que les positions de l'Eglise et de l'Etat se précisent, par le refus probable du gouvernement d'améliorer la loi.

Pie X lui-même qualifie cette situation de « dure épreuve », et l'on sait avec quels accents paternels il s'excusait presque, dans sa première Encyclique, d'avoir à l'imposer aux catholiques de France.

L'impossibilité de se plier aux exigences de la loi entraîne, en effet, les plus graves conséquences. Ce sont, en laissant de côté pour le moment les églises : la confiscation des biens des fabriques, des séminaires, des caisses de secours pour les prêtres âgés et infirmes et des menses épiscopales, qui constituent un revenu annuel important, — l'obligation de dériver vers les besoins du culte les ressources de la charité catholique, actuellement employées pour l'apostolat, et en majeure partie pour les œuvres scolaires et post-scolaires, — les entraves sans nombre qu'apporteront à l'exercice du culte les amendes et autres pénalités, — l'impossibilité, enfin, de pourvoir à l'entretien des églises et la perspective de les voir peu à peu fermées, ou condamnées même à être démolies, comme l'église de Suresnes, *par mesure de sécurité publique*.

Certes, on comprend les *angoisses* qu'a éprouvées Pie X quand il a envisagé *ces graves complications*, et le désir qu'il a eu de pouvoir *délivrer ses fils bien-aimés de la crainte de tant et si grandes épreuves*. Mais il y a des limites que la conscience ne peut pas franchir. Tant qu'on s'est contenté d'*insulter*, le pape a laissé faire. L'erreur de la dernière législature a été de prétendre toucher à la constitution même de l'Eglise. Or, ni le pape ni les catholiques n'ont le droit de se prêter à une semblable transformation.

Aussi ne comprenons-nous guère, en face des *angoisses* du pape, la joie bruyante de certains catholiques qui appelaient de leurs vœux une politique de résistance, ni l'assurance de ceux qui s'en vont répétant que tout s'arrangera, parce que le gouvernement n'osera pas fermer les églises, encore moins l'optimisme de commande des politiciens qui feignent de croire que, dans trois mois, l'Eglise viendra à rescipiscence, comme si, dans trois mois, la conscience pouvait parler autrement qu'aujourd'hui.

Le pape a dit ce qu'il fallait pour que la conscience catholique fût respectée. Il faut que la *loi* reconnaisse à l'Eglise le droit de s'organiser conformément aux volontés de son divin Fondateur. Contre ce droit-là, rien ne peut prescrire.

Ce n'est donc pas par une simple palinodie qu'on pourra solutionner le problème. M. Briand, qui affirme lui aussi que tout s'arrangera, et M. Henri des Houx invitaient récemment les catholiques laïques à former les Associations culturelles, sans aucune participation du clergé, et à aller ensuite offrir aux évêques la jouissance des églises et de leurs revenus. Ils feignent de voir là un moyen de permettre au clergé de respecter l'Encyclique, tout en laissant la loi sortir son effet. Mais les *simples fidèles* doivent obéissance à l'Encyclique aussi bien que le clergé ! En faisant ce que leur suggèrent M. Briand et d'autres avec lui, les catholiques feraient tout simplement ce que le pape défend et en l'aggravant encore ! M. le Ministre des cultes n'y a pas pensé : c'est une preuve que les laïcs, fussent-ils ministres, voire même conseillers d'Etat, sont mal préparés à juger les questions religieuses. Non ! on n'échappe pas aux exigences de la conscience par une pirouette.

On le voit donc, dans des circonstances aussi graves, s'il est permis d'espérer, c'est seulement à condition que l'union des évêques et la soumission filiale des fidèles rendront les catholiques de France plus endurants à la peine et plus courageux devant le sacrifice.

## LES PELERINAGES DE LOURDES

### Guérison d'une aveugle

**U**N journaliste français, qui aime le scandale, avait, il y a quelques mois, sous prétexte de consultation médicale, lancé un article sensationnel et commencé une enquête dont le but inavoué était de faire interdire, au nom de l'hygiène, les pèlerinages de Lourdes et en particulier les convois de malades.

Plusieurs sommités médicales se sont déjà chargées de répondre à ce journaliste d'une manière à laquelle il ne paraissait pas s'attendre.

Il était réservé aux pèlerins eux-mêmes d'apporter l'argument décisif. Jamais, depuis 1899, le pèlerinage national de France n'avait compté autant d'adhérents que cette année.

En plus des seize trains de ce pèlerinage, neuf autres ont transporté des foules pieuses aux pieds de la Sainte Vierge, et 25,000 personnes sont arrivées par les convois ordinaires.

La ville comptait le 18 août, d'après les statistiques de la gare, environ 60,000 pèlerins ou visiteurs.

On a également beaucoup remarqué cette année et l'on se montrait curieusement un certain nombre d'hommes politiques avancés, qui se mêlaient en spectateurs à la foule pieuse. Ils ne purent se soustraire aux indiscretions des journalistes, qui affirment que de tous les témoins des prodiges de Lourdes, ces sénateurs et ces députés n'étaient pas les moins émus.

Cent onze médecins se sont fait inscrire au bureau des constatations qui a enregistré de nombreuses guérisons, parmi lesquelles une guérison d'aveugle que nous allons relater d'après nos échanges de France.

\*\*

Mme Ernestine Courcel, âgée de 45 ans, habitant Paris, 28, rue Damesne, dans le quartier de la Maison-Blanche, a subitement recouvré la vue en se lavant les yeux avec de l'eau de la grotte. C'est la première guérison d'aveugle survenue depuis dix ans. La miraculée

est très connue dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris où on l'a surnommée l'aveugle de la Mai son Pêche.

Conduite aussitôt ou plutôt portée au bureau des constatations par une foule enthousiaste, elle a fait, dans un langage faubourien des plus pittoresques, le récit de sa vie et de sa guérison.

“ D'abord, elle s'est écriée, faut que je vous dise que je suis chanteuse des cours et des rues. Oh ! mais cela n'a pas toujours été mon métier. Quand je voyais clair, j'étais blanchisseuse ”. Puis, s'interrompant un instant pour regarder autour d'elle : “ Oh ! que c'est drôle ici ! ” et montrant du doigt la petite croix rouge et violette qui distingue les médecins : “ Alors, vous êtes décorés ici. C'est rigolo ce qu'il y en a de décorés dans ce pays ! ”

Les docteurs Boissarie et Cox essayent vainement de la ramener à son récit : “ Vous allez tout savoir, reprend-elle, mais avant, laissez-moi un peu regarder ; il y a longtemps que je n'ai pas vu le soleil ”. On lui accorde d'autant plus volontiers un instant de répit, qu'à ce moment la procession du Saint-Sacrement arrive à l'esplanade.

“ Quelle est cette pèlerine, se demande-t-on ”.

Elle va nous l'apprendre. Mais avant elle pose une question :

“ Qu'est-ce que c'était le monsieur habillé en or qui était sous un grand parapluie blanc ? ”

— C'était, lui répond-on, le prêtre qui portait le bon Dieu.

— Alors s'écrie-t-elle, le bon Dieu se promène comme ça tous les jours ici. Ah ! mais c'est pour cela que je suis guérie ! ”

Après cette exclamation, qui rend l'assemblée de plus en plus curieuse, elle fait le récit suivant :

“ Pour que vous ne soyez pas épatés, je vous avoue que je ne connais pas grand'chose en fait de religion. Il y a trois mois que je suis baptisée et avant je ne savais pas si Dieu existait. Je suis l'aînée d'une famille de dix-neuf enfants. On n'a pas eu chez nous les moyens de m'envoyer à l'école ni à l'église. J'avais à peine sept ans qu'il fallait déjà que je m'occupe de mes frères et sœurs. Quand je fus un peu plus grande on m'envoya au lavoir. Je devins blanchisseuse. Je quittai mes pa-

rents à dix-neuf ans pour me mettre en ménage. Je me mariaï à la mairie du XXI<sup>e</sup> arrondissement, c'est-à-dire sans cérémonie.

“ Mais voilà que l'année suivante j'ai mal aux yeux. Je vois de moins en moins clair, les clients me quittent parce que je ne peux plus bien laver leur linge. Je vois cependant toujours un peu, c'est surtout l'œil gauche qui se perd. Mon mari voyant que je ne pouvais plus travailler, me... plaque. Me voilà seule, je vais dans les hôpitaux : on me soigne, mais on ne me guérit pas. Ma vue baisse, au contraire, de plus en plus. Je vais mourir de faim ; une amie me conseille d'aller à la préfecture de police demander un permis pour chanter dans les rues.

“ Sur des certificats d'un médecin des Quinze-Vingts, constatant que j'étais presque aveugle, on me l'accorde, Me voilà chanteuse. Je me remarie, mais cette fois à la mairie et à l'église, avec un brave ouvrier, qui joue de la guitare. Il m'accompagne pendant que je chante, et le soir il fait la popote.

“ On était presque heureux ; mais un jour, en passant sur le pont de l'archevêché, je ressentis à l'œil gauche une violente douleur. Cela me fit si mal, que je criai comme une bête. Un sergent de ville s'approche de moi et me demanda ce que j'avais : “ Conduisez-moi vite chez un pharmacien, lui dis-je, je souffre des yeux ”. L'Hôtel-Dieu était à côté, il m'y amena.

“ Il n'y avait, à ce moment, qu'un chirurgien, le docteur Piou. Il n'était pas oculiste et il ne voulait pas me soigner. Comme j'insistais, il examine cependant mon œil. On me fit un pansement, mais l'œil droit fut atteint à son tour. Je ne voyais plus. On disait cependant que l'œil droit n'était pas complètement perdu. Il y a deux ans, on m'apprit qu'il n'y avait plus rien à faire, que ma vue s'était complètement éteinte.

“ Depuis quelque temps, mon mari me parlait de religion. Je ne voulais rien entendre. Comme c'était un brave homme, je finis néanmoins par l'écouter pour lui faire plaisir. Il y a trois mois, il me fit baptiser par le curé de Sainte-Anne de la Maison-Blanche, à Paris. Il me disait que je ferais bien d'aller à Lourdes. Je ne voulais pas. J'avais honte d'aller à l'église. Je disais que

cela n'était pas pour moi. et puis, il faut vous le dire, je n'avais qu'une vague idée du bon Dieu, de la Sainte Vierge. Je croyais que les miracles de Lourdes étaient de la "blague".

"Vas-y tout de même, me dit mon mari, si tu ne guéris pas, tu apprendras au moins à prier. Je me fis donc embaucher dans un train de pèlerinage. Je n'ai pas pensé une minute que je pourrais être guérie.

\* \* \*

"Pendant le voyage, je me fis beaucoup de mauvais sang. On chantait des chansons que je ne connaissais pas. Ah ! si on avait chanté *L'Etoile d'amour* ou bien *Manon, voici le soleil*, j'aurais pu me distraire en chantant aussi ; mais mes compagnons de route chantaient moitié en français, moitié en je ne sais quelle langue.

"Arrivée à Lourdes, même refrain, c'était rasant. Je voulais repartir, on ne voulut pas me reconduire à la gare. Des dames de l'hôpital où l'on m'avait placée, me proposèrent de m'emmener à la Grotte et de me faire prendre un bain.

"D'abord je ne voulais pas, croyant que ces bains étaient payants, mais tantôt quand j'ai appris que c'était gratuit, je m'y laissai conduire. Arrivée à la fontaine, une des jeunes filles qui m'accompagnaient, prit mon mouchoir et le trempa dans l'eau : "Lavez-vous les yeux, me dit-elle. Je lui répondis : "Je voudrais bien voir le pays, On dit que c'est très beau. Mais je ne crois pas et puis je suis venue ici pour guérir".

"Comme la jeune fille insistait, je mis le mouchoir mouillé sur mes yeux. Aussitôt je poussai un cri : "Oh ! que c'est froid. C'est un sale coup que j'ai fait là. Mes yeux vont se pourrir. On m'avait recommandé de ne me laver les yeux qu'à l'eau chaude". Je ressentis une vive douleur à la tête et aux yeux : puis je vis trouble, je vis des raies rouges.

"Je ne vais pas croire que je vois clair. Mais non, je voyais bien. Il y avait devant moi des femmes décorées. Elles avaient de drôles de chapeaux : je n'avais jamais vu cela, c'étaient des Espagnoles.

"J'ai chanté des chansons espagnoles pendant que mon mari pinçait de la guitare. Vous connaissez peut-

être celle-ci : *A Barcelone, un soir d'été.* Il n'y a pas de mal à cela.

Un fou rire secoue l'auditoire. Mme Courcel n'est pas troublée. Elle continue :

" Et puis j'ai vu des hommes. Il y en avait, ma foi, qui étaient très bien. J'ai vu la Grotte, la fontaine, la Sainte Vierge, les montagnes, j'ai tout vu enfin et je vois très bien. Plus de doute, je suis guérie. Ah ! qu'elle est bonne cette eau-là ! "

Les médecins présents, constatent que l'aveugle distingue très bien les couleurs, un d'eux lui présente une montre : " Quelle heure est-il ? " lui demande-t-il. La brave femme qui a perdu l'habitude de lire l'heure, met un doigt sur la petite aiguille, un autre sur la grande et compte un, deux, trois, quatre. " Cinq heures et demie ", fait-elle.

Mme Courcel avait le certificat suivant du docteur Valud, de l'hospice national des Quinze-Vingts : " Je soussigné, certifie que Mme Courcel est atteinte de trachome, ancien double straphylone total de l'œil gauche et taies de la cornée droite avec diminution considérable de l'acuité visuelle. A l'examen, les médecins remarquent que si quelques taies existent encore la cornée est claire dans presque toutes les parties de l'œil.

Voilà une guérison qu'il serait difficile d'attribuer à l'autosuggestion. En effet, l'aveugle a suivi à regret le pèlerinage et a même, ainsi que le faisait remarquer un médecin, échappé à la suggestion involontaire et physique de la vne.

On a revu plusieurs fois Mme Courcel à la Grotte, elle priait avec ferveur : " Je suis contente, disait-elle, de voir clair, mais je suis plus heureuse encore de savoir prier. J'aime maintenant la Sainte Vierge à me faire tuer pour elle "

### CHEZ LES OBLATS

Le chapitre général des Pères Oblats qui se tient actuellement à Rome vient d'élire le Révérend Père Auguste Lovillardière pour supérieur général de sa Congrégation.

Le nouvel élu est originaire du diocèse de Verdun en France. Il est âgé de 62 ans. Pendant plusieurs années il a rempli la charge de provincial.